

**DELIBERATION
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 AVRIL 2024**

Nombre de Conseillers :
En exercice : 45
Présents : 29
Pouvoirs : 8
Votants : 37

Date de convocation du Conseil Communautaire :
Le 05/04/2024

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Emille BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Carole DEMANGE, Nicole DUGELAY, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michelle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, Delphine PICHOURON, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON, France-Line VINCENT.

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Fabien BIHLER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Anne-Marie DEGUEURCE (Pouvoir à Patrick NABETH), Elise DIENNET (Pouvoir à Gilles GARNIER), Jean-Jacques DUMONT (Pouvoir à Carole BONTEMPS-HESDIN), Yves DUMOULIN (Pouvoir à Richard PACCAUD), Christine FORNES (Pouvoir à Michelle NUGUET), Nadia GUYON (Pouvoir à Stéphane BERTHOMIEU), Bruno HENRY, Amina LEGHNIDER, Stéphanie PALLIER, Bernard REY, Pierre ROSET (Pouvoir à Armand CHAUMONT), Richard SIMMINI (Pouvoir à Marc PECHOUX).

Secrétaire de séance : France-Line VINCENT.

OBJET : FINANCES - Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, Taux 2024

M. Stéphane BERTHOMIEU, Vice-Président en charge des Finances, rappelle que la CCDSV perçoit la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) sur la totalité de son territoire.

Il précise que les bases de la TEOM sur les 19 communes sont affectées désormais à un seul taux quel que soit le zonage, dans la mesure où le service est rendu de manière uniforme sur la totalité du territoire de la CCDSV depuis le 1^{er} janvier 2022.

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 04/04/2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE FIXER** le taux de la TEOM à 9,90% pour 2024, à appliquer à l'ensemble du territoire communautaire selon le tableau suivant :

Commune	Zone	Nombre de services par semaine	Rappel taux 2023	Taux 2024
Ambérieux-en-Dombes, Ars-sur-Formans, Beauregard, Civrieux, Fareins, Frans, Massieux, Misérieux, Parcieux, Rancé, Reyrieux, Saint Bernard, Saint Didier de Formans, Saint Jean de Thurigneux, Sainte Euphémie, Savigneux, Toussieux, Trévoux, Villeneuve.	Unique	1 service	9,90%	9,90%

A Ars-sur-Formans, le 11/04/2024

La Secrétaire de Séance,
France-Line VINCENT

Le Président,
Marc PECHOUX

Affiché sous format électronique : 16/04/2024

